

*Avis de motion Dalila Boussetta*

*8 novembre 2017*

*Il est dûment proposé qu'un montant soit prélevé de la case budgétaire <<activités sociales>> afin d'organiser deux soupers (un à la fin de chaque session) afin de remercier les exécutant(e)s et adjoint(e)s pour leur travail bénévole pour l'année 2017-2018.*

*Le montant en question équivaldrait au nombre d'exécutant(e)s et adjoint(e)s multiplié par 25\$.*

*Présentement, il y a 5 exécutant(e)s et 2 adjoint(e)s. Ainsi, le montant demandé pour l'automne 2017 est 175\$.*

*Au cas où il y aurait le même nombre de personnes à l'hiver 2018, le montant serait le même, soit 175\$.*

*Cependant, si de nouveaux-elles membres s'ajoutaient à l'équipe, le montant pourrait augmenter, mais ne pourrait pas dépasser 250\$ par session, pour un total maximal de 500\$ par année.*